

« DÉVELOPPER DURABLEMENT LES MUSIQUES ACTUELLES EN NOUVELLE-AQUITAINE »

11 MARS 2019

LE KRAKATOA
MÉRIGNAC (33)

CONCERTATION
TERRITORIALE



CONTEXTE

Depuis de nombreuses années, la question du développement durable est au cœur des réflexions du secteur des musiques actuelles, notamment en Nouvelle-Aquitaine. Le maire de Mérignac et les partenaires du Contrat de Filière Musiques Actuelles et Variétés ont souhaité organiser une journée de concertation dédiée à la question de la responsabilité sociétale avec un focus sur la transition énergétique. Retour en texte et en images sur la journée du 11 mars 2019 au Krakatoa à Mérignac.

54
participants

35
structures
professionnelles

6
membres du
comité stratégique
du CDF

5
collectivités

8
autres
parties-prenantes

En ouverture de cette journée, l'ensemble de partenaires présents a souhaité rappeler l'importance de l'enjeu sociétal. La mesure expérimentale du Contrat de Filière initiée en 2018 a été le point central des discussions de la première partie de la concertation. Les deux parties-prenantes de cette mesure, la Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) et Négawatt, ont lancé les échanges avec une présentation de leur structure.

PRÉSENTATION DE PHILIPPE GARIN - DREAL NOUVELLE-AQUITAINE

• PRÉSENTATION DE PASCAL LENORMAND - NÉGAWATT

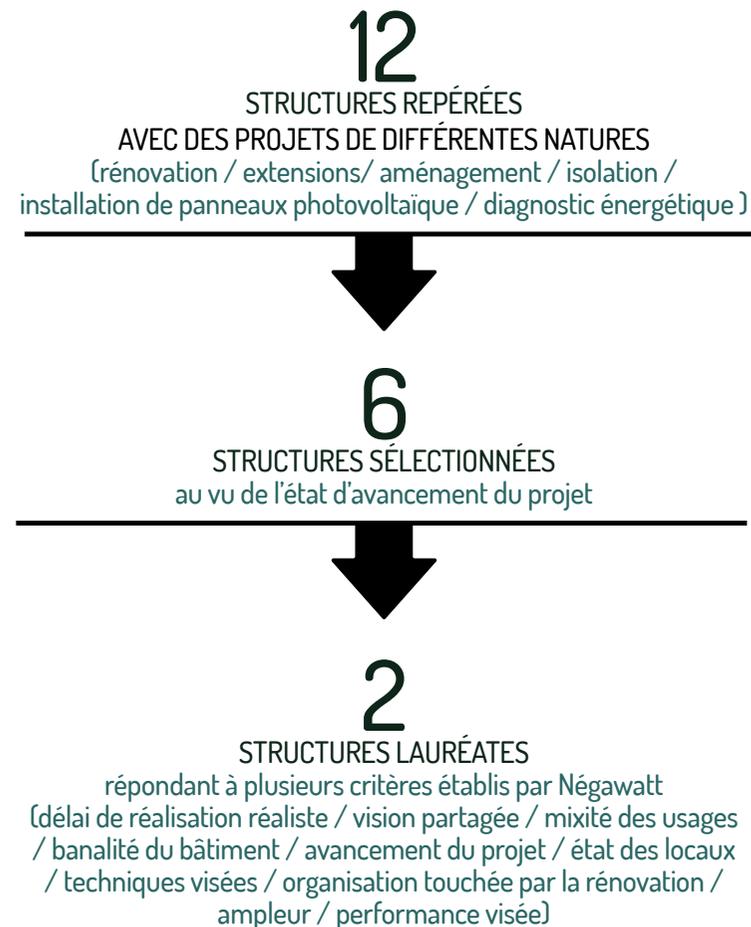
La réflexion portée par Négawatt est intéressante pour son approche globale et écosystémique de la transition énergétique. Le scénario de transition à l'horizon 2050 est basé sur l'efficacité, la sobriété des pratiques et le recours aux énergies renouvelables. L'approche transversale est également permise par la contribution d'une pluralité d'experts (énergéticien...). L'approche transversale, de la part de la pluralité d'experts qui ont contribué à ce scénario (énergéticien, urbaniste, sociologue, économiste, ingénieur, écologue,...), en fait un outil nécessaire.

TÉLÉCHARGEZ / VISIONNEZ LE SCÉNARIO ICI

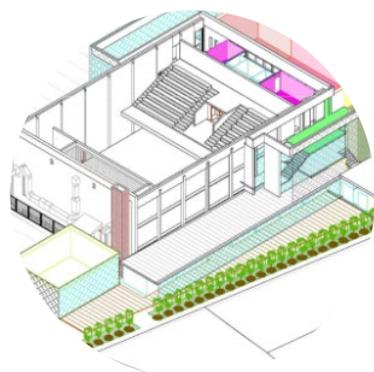
Les lieux de musiques actuelles sont d'importants consommateurs d'énergies, avec pour particularité, une activité générant des pics de consommation. Deux points sont essentiels : gérer les périodes de surconsommation et réduire l'impact de la précarité énergétique de certains lieux.

Même si de plus en plus de lieux sont impliqués dans des projets de rénovation, à différents stades d'avancement, la grande majorité des structures qui les exploitent ne sont pas propriétaires.

PROCESSUS DE LA MESURE «TRANSITION ÉNERGÉTIQUE»



La mesure du CDF a permis d'accompagner un binôme « acteur et collectivité propriétaire du bâtiment » par la réalisation d'un audit énergétique. Suivi et rédigé par l'institut Négawatt, ce document proposait des préconisations pour chacun des lieux lauréats, servants par ailleurs à guider l'ensemble de la filière sur des spécificités liées au secteur d'activité. Pascal Lenormand, énergéticien ayant assuré l'accompagnement, a donc accompagné deux structures sur l'année 2018, le Krakatoa à Mérignac et La Station à Châtelleraut, sur des ambitions différentes :



LE KRAKATOA

- partir du fonctionnement actuel d'un lieu qui vit déjà pour poser des pistes d'amélioration
- cibler un objectif précis plutôt que plusieurs objectifs « flous »
- accompagnement à permis de construire une vraie relation avec la ville sur la question de la transition énergétique du lieu et légitimer la démarche.



LA STATION

- accompagner la naissance d'un lieu hybride en intégrant dès la départ les enjeux énergétiques et de développement durable
- un travail à la fois sur l'usage et le fonctionnement du lieu
- adopter une posture d'efficacité alliant confort d'utilisation et générant un impact le plus faible possible de l'activité sur son écosystème

À la suite du retour sur la mesure et sur les deux projets accompagnés, le débat s'est ouvert avec la salle sur la suite à lui donner.

Les participants se sont accordés pour dire que cette mesure possède un effet levier très positif notamment concernant l'efficacité des accompagnements et l'effet d'entraînement potentiel sur un sujet encore méconnu. De plus, la réflexion qu'elle impose insiste sur l'enjeu systémique de projets de cette ampleur, explicite les petits pas possibles par chacun, ancre des objectifs réalistes, et lutte contre la logique de dialogue en silo.

Toutefois, sa dimension expérimentale nécessite de se poser des questions quant à son périmètre. Elle doit se transformer pour toucher le maximum d'initiatives et ne pas rester focalisé sur la question des lieux et notamment des lieux de diffusion. Les premières pistes concrètes semblent être celle des festivals, des radios et des écoles de musique. De plus, elle ne doit pas être axée non plus, seulement sur la question de la rénovation mais s'ouvrir à des besoins sur du bâtiment neuf, de nouveaux équipements,...

A noter aussi que le parallèle entre « coût important et réduction positive des impacts » est parfois difficile à dépasser. Tout le monde a besoin d'être outillé, parfois même avant de se mettre autour d'une table pour discuter des pistes à envisager. La mesure pourrait alors englober un volet formation pour un meilleur passage de l'individuel au collectif.

Enfin, au-delà de la vision « technique » que comprend cet accompagnement, il semble important d'étendre l'enjeu de la transition énergétique aux actions de valorisation et de transmission.

Deux exemples d'actions concrètes qui montrent que la transition peut se tisser ailleurs que dans les lieux :

COLLECTIF SLOWFEST

Le collectif **Slowfest** expérimente depuis 2015 de nouveaux modes, plus écologiques et moins énergivores, de création et de diffusion des musiques actuelles : concerts sans amplification, système de sonorisation alimenté par l'énergie solaire, tournées d'artistes à vélo, micro-festival en autonomie énergétique,... Depuis l'année dernière, le collectif a même son propre sound-system, le « Biclou Sound-System » et réfléchi à un projet de création acoustique autour de la musique techno, le « Slowfest Orchestra ».

A noter : Slowfest a entièrement sonorisé cette journée de concertation.

[VISITER LE SITE DE SLOWFEST](#)

FRANCOCEAN

Le projet **FrancOcéan** s'inscrit dans la continuité de la démarche de responsabilité du festival « Les Francofolies » à La Rochelle. Depuis plus de nombreuses années, les questions environnementales et humaines sont au centre des préoccupations de cette initiative bien installée sur le nord-ouest de la région. Cette démarche autour du thème de l'eau résonne évidemment avec la proximité de l'océan mais aussi avec les cours d'eau qui l'abonde. Comment réduire la consommation de l'eau, moins la polluer, sensibiliser les publics voir faire évoluer leurs pratiques autour de sa gestion,... Plusieurs pistes sont en réflexion à l'intérieur d'un groupe de travail composé d'acteurs du territoire.

[VISITER LE SITE DES FRANCOFOLIES](#)

DÉVELOPPEMENT DURABLE DES MUSIQUES ACTUELLES : QUELS LEVIERS POUR QUELS ENJEUX ?

La transition énergétique s'inscrit dans une série d'enjeux « interconnectés ». C'est seulement cette vision globale qui permet de penser le développement durable. Cette journée a ainsi souhaité à partir d'exemples concrets, remettre la transition énergétique en perspective d'une démarche de responsabilité sociétale.

Et malgré l'existence d'un document cadre pour la mise en place d'une stratégie de responsabilité sociétale (ISO 26000) et son adaptation au secteur des musiques actuelles (pages 21 à 26), des difficultés quant à la priorisation de ces objectifs et à la mise en place d'une réelle stratégie sont mis en avant par les acteurs et ce, pour cause de précarité du secteur.

[DÉCOUVRIR LA NORME ISO 26 000](#)

D'autre part, les droits culturels affirment de fait les musiques actuelles, et donc la culture, comme constitutif du développement du-

secteur. À noter que face à tous ces enjeux, la Région Nouvelle Aquitaine a annoncé son souhait de travailler sur la déclinaison culture de l'ISO 26000.

« **PASSER DU POSTULAT « ORGANISER DES CONCERTS »
À L'EXPRESSION DES DROITS CULTURELS DES PERSONNES
ET PORTER UNE AMBITION PLUS GRANDE.** »

Cependant, ce franchissement de cap impose justement des moyens en adéquation avec les ambitions. Même si la logique d'expérimentation de la mesure du Contrat de Filière semble satisfaire les acteurs, la logique d'appel à projets force à tordre certaines volontés et provoque une véritable contradiction quant à une logique de développement durable : pérennité des actions mises en place et risque d'épuisement des équipes.



SIMON GROLLEAU - AGE&CO

CHARGÉ DE MISSION

«DÉVELOPPEMENT DURABLE»

Quelle est, pour toi, la plus-value d'avoir dans une structure une personne en charge des questions de RSO?

Pour moi, la principale plus-value vient du fait que cela devient quelque chose d'incarné, de visible et vivant.

La personne en charge va pouvoir animer la démarche, rappeler l'importance de la prise en compte des principes dans les activités de la structure, venir interpeller la gouvernance, la direction, les salarié.e.s sur les choix qu'ils font, leurs méthodes de travail...sans pour autant être en posture d'arbitre ou de père fouettard ! C'est à la fois un regard interne à la structure mais qui essaie de voir les choses sous un angle différent, autre, celui de la responsabilité sociétale.

Comment se traduit ton accompagnement quotidien, en interne, avec tes collaborateurs? En externe, avec vos parties-prenantes?

En interne, cela peut se traduire de différentes façons : Répondre à une question sur la façon d'intégrer ces pratiques responsables dans les façons de travailler, avoir une vigilance sur les différents processus de décisions et de mise en œuvre, porter et impulser des démarches pour essayer de faire évoluer les pratiques professionnelles, rappeler

l'importance de certains principes (transparence, éthique, loyauté).

En externe, c'est parfois plus délicat car certaines de nos parties-prenantes sont moins informées sur les principes de la RSO. L'enjeu est alors plus d'ordre pédagogique, afin de faire comprendre qu'est-ce qu'une démarche RSO, comment cela se traduit de manière concrète dans nos pratiques, qu'est ce que cela implique dans nos façons de faire, d'être en relation avec eux, de rendre compte de nos actions.

Quelles sont pour toi, les externalités positives à ce qu'une structure s'empare d'une telle démarche sur son territoire ?

Finalement, avant même les externalités positives, ce sont bien les effets internes qui me semblent les plus intéressants. S'interroger sur ses impacts, ses pratiques et au final, sur ce qu'on souhaite apporter à son territoire et quelle société on souhaite pour demain, voilà tous les enjeux d'une démarche de RSO.

Du coup, s'emparer de ces questions, c'est également réaffirmer vers l'extérieur les valeurs qui sous-tendent le projet de son organisation et les moyens qu'on se donne pour y arriver. Cela vient également mettre en lumière tout ce qu'une structure peut amener sur un territoire et qui n'est pas forcément « monétaire » : lien social, respect des personnes et de l'environnement, développement économique et culturel, solidarité et vivre ensemble.

Pour notre Pôle Culture et Richesses humaines, mettre en œuvre une telle démarche de responsabilité sociétale, c'était aussi chercher une congruence entre nos principes et nos actions mises en œuvre.

A cette question des besoins résonne notamment la difficulté d'être dans un vrai processus durable d'emploi, de mobilisation de compétences pour l'accompagnement au changement (poste dédié, intervention d'expert divers,...), mais aussi de crédits et/ou dispositifs encore peu identifiable en dehors des politiques publiques : économie, stratégie territoriale, ESS,... Aujourd'hui, l'intégration d'une démarche durable au sein des structures est ressentie comme un cheminement décourageant, voir disproportionné par rapport à l'engagement pris par d'autres secteurs d'activité.

Malgré ces retours, il est intéressant de noter la motivation et l'engouement des acteurs pour les enjeux sociétaux. Les résultats de l'enquête flash, publiée lors des inscriptions à cette journée, montrent que la majorité des participants identifient la responsabilité sociétale comme une quête de sens et un levier de performance.

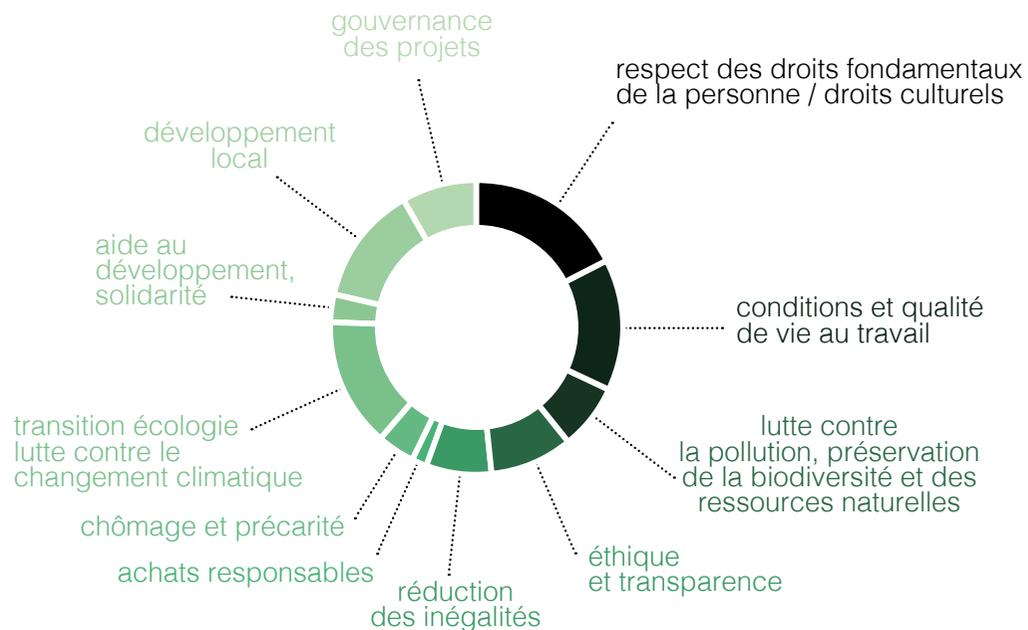
Enfin, des besoins tels que le partage d'espaces collectifs et la capitalisation de bonnes pratiques (physique ou web) ont également été mis en avant. Une vision partagée par **Chantal De Romance** à la **DRAC Nouvelle-Aquitaine** :

« LA RSO EST UN SUJET EXTRÊMEMENT VASTE, MAIS AUSSI EXTRÊMEMENT AMBITIEUX [...] C'EST UN CHEMINEMENT VERS UNE SOCIÉTÉ PLUS JUSTE DANS LAQUELLE LE COLLECTIF EST UNE RICHESSE »

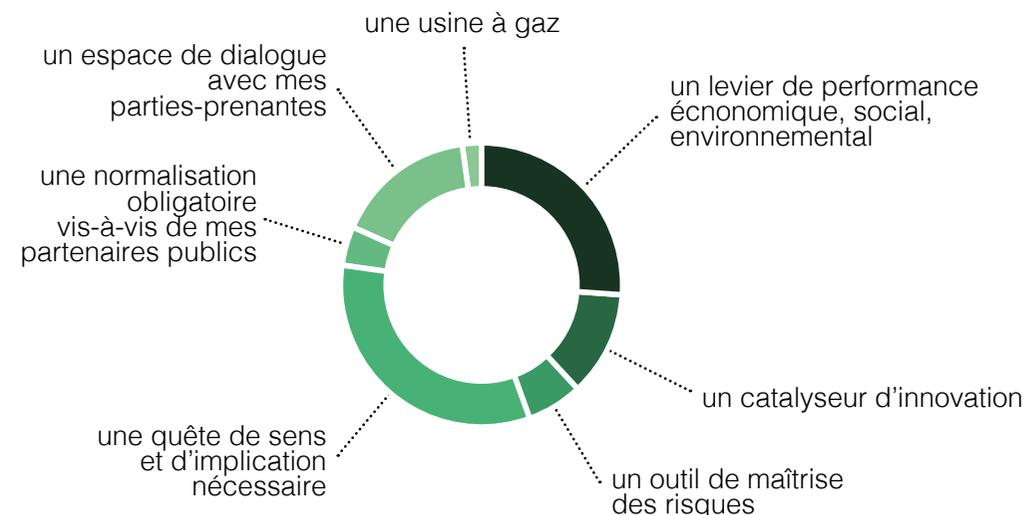
Le dispositif « Transfert de Savoir-Faire » du Contrat de Filière est l'une des portes d'entrée de partage entre pairs qui peut permettre, aux côtés de nouveaux outils à inventer, de formaliser les échanges, d'inventer au long court un autre chemin pour la filière en laissant le temps nécessaire aux phases exploratoires et à la prise de recul.



LES SUJETS PRIORITAIRES À TRAITER AUTOUR DE LA RSO SONT :



LA RSO, POUR MOI, C'EST :



QUELQUES RESSOURCES DISPONIBLES DÈS AUJOURD'HUI POUR AVANCER :

Rapport « Observation et valorisation des pratiques responsables des musiques actuelles » (ex-Aquitaine et Nouvelle-Aquitaine) :

- **VOLET 1**
- **VOLET 2**

CONFER OFFRE D'ACCOMPAGNEMENT RSO

AFDAS
FORMATION & CONSEIL

RIM
ACCOMPAGNEMENT COLLECTIF ET PERSONNALISÉ EST PROPOSÉ AU RIM

Pour aller plus loin, quelques outils et démarches intéressant-e-s :

SOLAR SOUND SYSTEM / PIKIP SOLAR SPEAKERS

LE GUIDE DE L'ÉNERGIE MAÎTRISÉE

REEVE (RÉSEAU ÉCO-EVÈNEMENT)

propose une boîte à outils pour mettre en place des actions éco-responsables

SYNAPSAE

plateforme de mécénat non-financier des entreprises de la culture

GRAINE AQUITAINE

réseau régional d'éducation à l'environnement

Vos contacts privilégiés

CNV

- Clémence Lézier
clemence.lezier@cnv.fr
- Pierrette Betto
pierrette.betto@cnv.fr

DREAL Nouvelle-Aquitaine

- Philippe Garin
philippe.garin@developpement-durable.gouv.fr

Région Nouvelle-Aquitaine

- Maryse Lafenêtre (Site Bordeaux)
maryse.lafenetre@nouvelle-aquitaine.fr
- Christian Tchouaffé (Site Poitiers)
christian.tchouaffe@nouvelle-aquitaine.fr
- Danielle Bidaud (Site Limoges)
danielle.bidaud@nouvelle-aquitaine.fr

Direction régionale des affaires culturelles

- Pierre Blanc (Site Bordeaux)
pierre.blanc@culture.gouv.fr
- Chantal De Romance (Site Poitiers)
chantal.de-romance@culture.gouv.fr
- Marianne Valkenburg (Site Limoges)
marianne.valkenburg@culture.gouv.fr

Pour avancer collectivement

Responsabilité sociétale du RIM

- Malika Vignon
malika.vignon@le-rim.org

Concertation Territoriale

- Rémi Chastenet
remi.chastenet@le-rim.org

